



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 07 décembre 2023

Prévention de troubles éventuels à l'ordre public : deux arrêtés portant interdiction de rassemblement le vendredi 8 décembre 2023 à Bordeaux

Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, a pris ce jour deux arrêtés pour prévenir les risques de troubles à l'ordre public et garantir le bon ordre et la tranquillité publics. Ces arrêtés interdisent le vendredi 8 décembre 2023 à Bordeaux :

- Le rassemblement en hommage à Thomas PEROTTO à 19h place de la Bourse. Ce rassemblement, déclaré en préfecture, présente un risque avéré de violences, la Bastide Bordelaise ayant appelé sur les réseaux sociaux à le rejoindre, et l'ultra-gauche ayant également appelé, en réaction, à un rassemblement en centre-ville. Les affrontements entre les mouvances ultra-droite et ultra-gauche sont réguliers à Bordeaux et occasionnent de graves troubles à l'ordre et à la sécurité publics.
- Les cortèges, défilés et rassemblements non-déclarés de 18h00 à 00h00 sur certaines voies et espaces publics du centre-ville. En effet, des manifestations, dont certaines non-déclarées, opposant des groupes d'extrême gauche et d'extrême droite sont fortement susceptibles d'être organisées ce jour-là dans l'hyper-centre ville de Bordeaux, comme en témoignent les appels sur les réseaux sociaux. Elles n'ont pas fait l'objet de déclarations préalables permettant un échange entre l'autorité de police compétente et les déclarants afin de prendre toutes les dispositions et mesures préventives garantissant le bon déroulement et la sécurisation des rassemblements.

Par ailleurs, ces rassemblements interviennent dans le contexte actuel du rehaussement au niveau maximal de la posture VIGIPIRATE, et des violences commises lors des manifestations organisées par des militants de l'ultra-droite à Romans-sur-Isère et à Lyon.

Toute infraction à ces arrêtés sera réprimée et punie de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende. La préfecture a autorisé l'utilisation d'un drone par la police nationale pour assurer le respect de ces interdictions.

